

Demande d'expression d'intérêt
Services en physiothérapie

Numéro de référence
2018-0021 - RE

La Commission de la sécurité et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) analyse les bénéficiaires d'un contrat de service à durée déterminée avec un ou plusieurs particuliers ou entreprises pour la prestation des services en physiothérapie au besoin. La présente demande d'expression d'intérêt vise à évaluer l'intérêt de particuliers ou d'entreprises qualifiés qui seraient en mesure de fournir les services définis dans le document de demande d'expression d'intérêt.

La CSTIT acceptera des réponses jusqu'au :
22 mars 2018 à 14 h, heure locale (HNR)

Les parties intéressées pourraient obtenir des documents en s'adressant à :

Jeremy Stringer
Gestionnaire, Trésorerie et approvisionnement
Courriel : Jeremy.Stringer@wsc.nt.ca
Téléphone : 867 920-3850